

TOURTOUR

Plan local d'Urbanisme

ORIENTATION D'AMENAGEMENT ET DE PROGRAMMATION

Document n°3

Cahier de recommandations architecturales du centre ancien du village (zone Ua)

Prescription du PLU : DCM du 18 mars 2003

Arrêt du PLU : DCM du 9 février 2018

Approbation du PLU : DCM du 22 mars 2019

Djenina ILLOUL
Architecte DPLG



Table des matières

1	REMARQUES LIMINAIRES	3
2	LE VILLAGE : cœur économique et touristique.....	3
3	LE BATI VILLAGEOIS	5
3.1	Les percements et l’ordonnancement	6
3.2	Les menuiseries	7
3.2.1	Les portes d’entrée.....	7
3.2.2	Les portes de garage.....	12
3.2.3	Le couple fenêtre et volet (contrevent)	14
3.3	Les ferronneries.....	17
3.3.1	Les grilles	17
3.3.2	Les gardes corps	17
3.4	Les encadrements et chaines d’angles.....	18
3.4.1	Encadrements.....	18
3.4.2	Les chaines d’angle.....	19
3.5	Les matières et textures de mur	20
3.5.1	L’enduit.....	20
3.5.2	Pierres apparentes	21
3.6	Les couleurs.....	22
3.6.1	Les enduits.....	22
3.6.2	Les boiseries	22
3.6.3	Les ferronneries.....	22

3.7	Les toitures	23
3.7.1	Les couvertures	23
3.8	Les terrasses en attiques	24
4	LES REZ de CHAUSSEE COMMERCIAUX	25
4.1.1	Les devantures.....	25
4.1.2	Les enseignes.....	26
5	L'ESPACE PUBLIC.....	27
5.1	Les seuils :.....	27
5.2	Les clôtures : murs et murets	27
5.3	Les passages	28
5.4	Parcours de l'eau dans le village : lavoirs canaux et fontaines, cascade et moulin	29
5.5	La végétation dans le village et à ses abords	30
5.6	Le traitement des sols	31
5.7	Mobilier urbain et signalétique	32

1 REMARQUES LIMINAIRES

L'article L151-7 du code de l'urbanisme précise que « *les OAP peuvent notamment (...) 4° porter sur des quartiers ou des secteurs à mettre en valeur* ».

Ainsi, la commune a fait le choix de réaliser une OAP sur la zone Ua, centre ancien historique de Tourtour.

Cette OAP réalisée sous la forme d'une « cahier architectural » vient renforcer les dispositions règlementaires de l'article Ua11.

L'OAP du PLU n'a pas vocation à se substituer à un Plan de Valorisation de l'architecture et du Patrimoine (PVAP) : un PVAP serait en effet l'occasion d'effectuer un inventaire exhaustif patrimonial, en plus du patrimoine listé au document 4.1.5 du PLU. Cette autre procédure pourrait être menée avec les services de l'UDAP, la DRAC et l'ABF.

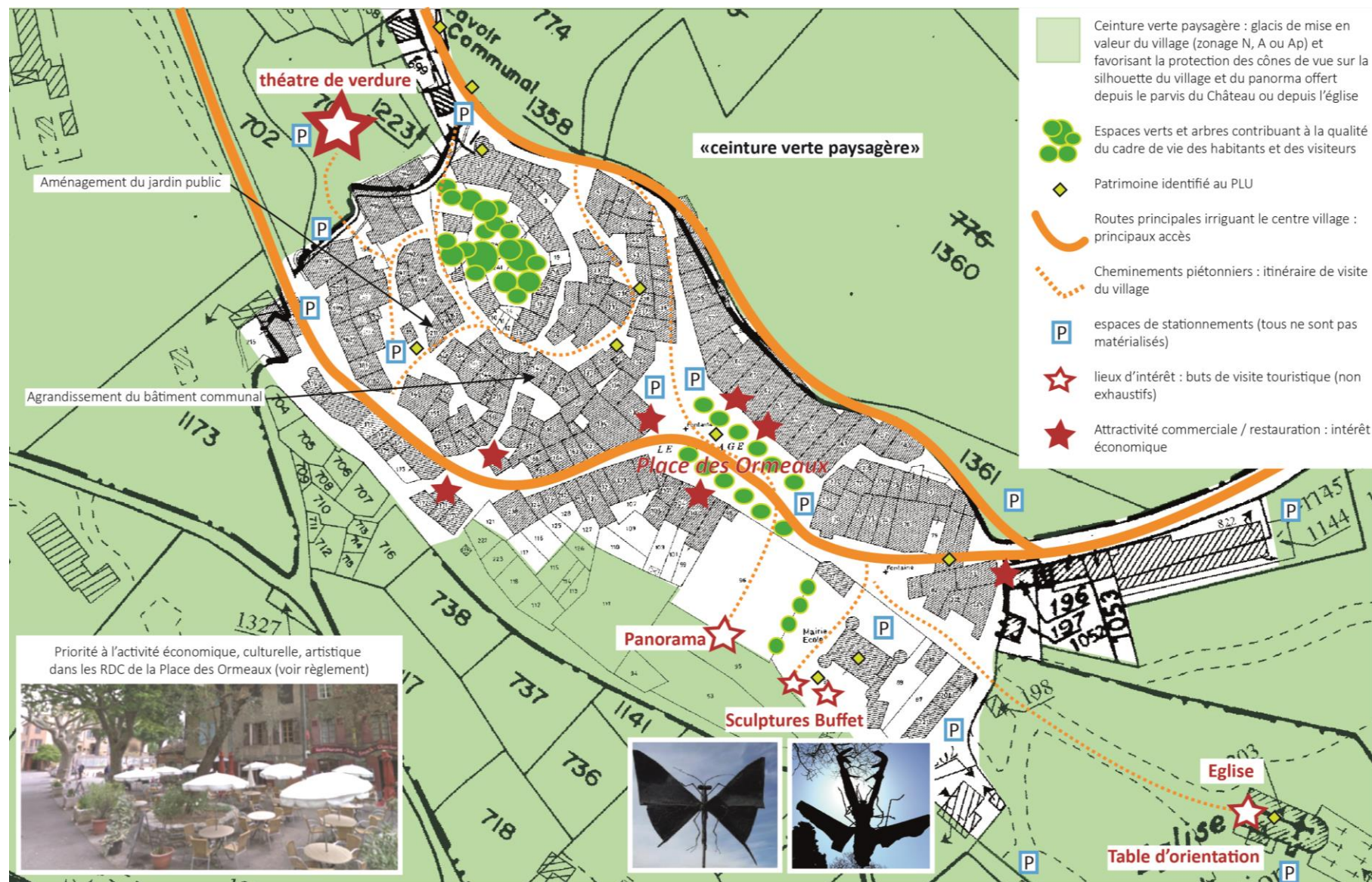
2 LE VILLAGE : cœur économique et touristique

Tourtour est classé « village fleuri » et a été labellisé « plus beau village de France ». Son positionnement sur le toit du Var lui vaut l'appellation de « village dans le ciel ». La qualité des espaces publics et de l'aspect extérieur des constructions dans le centre ancien, associée aux perspectives paysagères ouvertes sur un panorama grandiose, doit être considérée comme un levier puissant dans le **développement économique et la fréquentation touristique de Tourtour**.

La Place centrale des Ormeaux constitue le centre névralgique du village : c'est d'ici que rayonne l'activité économique (commerces, restauration...). Le Règlement du PLU entend maintenir cette attractivité (voir la règle de la zone Ua).

En complément, le stationnement est à favoriser au plus proche des lieux de vie (place des Ormeaux, Château...) et les itinéraires piétons sont à indiquer reliant les principaux lieux touristiques du village (sculptures de Buffet, théâtre de verdure, Eglise...). La préservation des espaces verts et arbres emblématiques est prévue au PLU (classement EBC ou L151-23 du code de l'urbanisme). Enfin, un glaciis paysager naturel et agricole ceinture le village (et correspond pour partie au site inscrit) assurant la protection de sa silhouette et permettant de bénéficier d'un panorama remarquable (depuis le Château, l'Eglise, la table d'orientation) sur le sud varois. Ce glaciis de mise en valeur du paysage vient contribuer à maintenir un des attraits majeurs qu'offre Tourtour aux visiteurs.

Mise en valeur du centre ancien : pour un développement économique et touristique en lien avec l'identité rurale et le patrimoine de Tourtour



3 LE BATI VILLAGEOIS

Le bâti villageois de Tourtour se compose de **3 typologies principales** :

- **Maisons du Moyen âge et de la Renaissance:**

Cette typologie la plus ancienne a subi des transformations (hormis peut-être pour les constructions les plus riches comme le vieux château), ce qui se traduit par des ajouts successifs et des rythmes irréguliers.

Cette typologie se caractérise par l'absence de balcons et la constance d'un enduit à la chaux frotassé sauf pour les constructions de caractère fonctionnel. Les encadrements des portes, souvent en pierre, avec enduit venant mourir sur la pierre, et des volets en bois pleins. Parfois, les rez-de-chaussée comportent des arcs en pierre appareillés.

- **Maisons provençales:**

Cette typologie, la plus courante, se caractérise par des maisons sobres, de 3 à 4 niveaux, des rythmes de baies réguliers et des ouvertures plus petites au dernier niveau. La modénature est simple, des génoises accompagnant les égouts de toiture, des volets en bois, des enduits frotassés fins ou rainurés en faux appareil, des soubassements marqué par une légère saillie.

- **Maisons du 19^{ème} et du début du 20^{ème} siècle :**

Cette typologie est construite d'une seule pièce, avec un rythme d'ouvertures régulier et l'apparition de balcons. Les encadrements de baies et de portes sont moulurés, les corniches peuvent remplacer les génoises. Les enduits peuvent être au ciment naturel et comporter des modénatures imitant les appareillages de pierre.

3.1 Les percements et l'ordonnancement



Le bâti villageois compte deux tendances principales d'ordonnancement des ouvertures liées aux typologies d'habitat caractéristiques des périodes d'édification historiques :

- ↪ Un ordonnancement avec alignement et superposition des ouvertures pour les bâtiments d'habitation ;
- ↪ un système de composition plus aléatoire, pour les bâtiments mixtes regroupant, au sein de la même construction, l'habitation et les espaces liés aux activités d'agriculture et d'élevage : grange, fenièrre, colombier....

3.2 Les menuiseries

Portes et fenêtres recouvrent une diversité de proportions, en fonction des typologies, des étages et des espaces à éclairer ou à distribuer.

Portes et fenêtres se différencient dans l'expression plus ou moins riche de leurs encadrements, que les baies comportent un linteau bois ou de pierre, une géométrie supérieure en arc (plein cintre ou surbaissé), ou horizontale. Dans tous les cas, les menuiseries s'adaptent à la technique de construction.

3.2.1 Les portes d'entrée



Les portes ont évolué au cours du temps dans leurs formes, décorations et usages.

Elles accueillent et témoignent du style de l'époque et de la qualité de l'habitat. Les portes sont des éléments de très grande valeur. La porte est un élément majeur de l'architecture. Il est indispensable de **préférer la conservation et la restauration** à leur remplacement.

« La porte d'entrée est le point d'accueil du visiteur et exprime le niveau social de la maison. La porte d'entrée des habitations anciennes est le plus souvent une ébénisterie, une menuiserie de bois noble. Elle n'obéit donc généralement pas à la logique de peinture des contrevents, car la qualité des essences utilisées et le travail de moulurages et reliefs, justifie que la matière bois soit montrée. Elle est d'autre part enrichie d'une quincaillerie de fer de laiton et de bronze qu'il convient de protéger ».

Il est important de préserver les portes anciennes soumises aux intempéries (en particulier les eaux de rejaillissement). Il en résulte des altérations en pied de portes. Des solutions sont possibles pour réparer les portes sans les changer.

CONSEILS :

☐ Réparer les portes soumises aux intempéries :

- ↗ Remplacer les pièces en partie basse avec la même essence que les pièces d'origine ;
- ↗ Améliorer l'étanchéité des joints ;
- ↗ Entretenir et maintenir le rejet d'eau ;
- ↗ Ne pas poncer une partie ancienne sans sondage préalable.

☐ En cas de remplacement :

- ↗ Restituer le modèle de la porte à l'identique ;
- ↗ Adapter la porte et son cadre à la forme de l'ouverture ;
- ↗ Conserver les impostes et traverse haute moulurée ;
- ↗ Préférer la même essence de bois.

Conseils généraux :

- ↗ Cirer le bois ;
- ↗ Éviter tous vernis et lasures bois ;
- ↗ Dans le cas d'essence de bois de qualité moyenne, peindre la porte avec des peintures microporeuses ;
- ↗ Proscrire les couleurs criardes, préférer les teintes proches du bois, ou les teintes sombres
- ↗ Différencier la couleur de la porte d'entrée de celles des fenêtres et volets sauf dans le cas de teintes sombres.



✍ Il est également important de conserver les modénatures et encadrement caractérisant les portes d'entrées :

✓ *Conservation des linteaux en bois*



Les linteaux bois laissés apparents sont souvent l'expression de portes de locaux d'activités liées à l'élevage ou l'agriculture.

Ils témoignent d'une histoire du bâti villageois et doivent être conservés, ou remplacés s'ils sont trop endommagés.

L'ancrage des linteaux bois doit respecter des règles constructives. C'est pourquoi leur dimension est bien plus grande que l'ouverture qu'ils surmontent.

Les linteaux ne doivent pas être peints, ils sont entretenus régulièrement contre l'humidité ou sont dissimulés sous l'enduit.

✓ *Conservation des géométries d'origine*



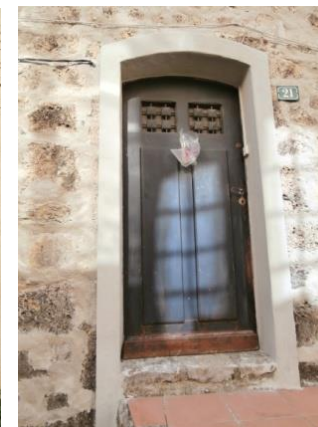
✓ *Proscrire la suppression des impostes*



✓ **Conservation et expression des linteaux simples ou appareillés de pierre et des pieds droits**



- ↪ Choisir des natures d'enduit approprié pour le mur
- ↪ Régler les épaisseurs de l'enduit pour une mise en valeur de qualité
- ↪ Gérer les seuils en harmonie, et privilégier la pierre à l'exclusion du ciment ou de la terre cuite
- ↪ Privilégier des modénatures de qualité par une surépaisseur de l'enduit



3.2.2 Les portes de garage



Dans le centre du village, les anciens locaux d'activités agricoles ont été le plus souvent transformés en garages, souvent au détriment de la qualité architecturale des rez-de-chaussée.

Pour remédier à cet état, tout en conservant la possibilité de stationner les véhicules à couvert et libérer les espaces publics des stationnements, une attention particulière doit être accordée à la qualité des portes de garage.



👉 Les exemples à proscrire : couleur, disposition, mécanisme.

CONSEILS :

- ↪ Privilégier le choix d'une teinte bois ou sombre au détriment de la couleur réservée aux fenêtres et volets
- ↪ Disposer la porte au nu intérieur du mur ou en retrait significatif
- ↪ Proscrire les portes aux ouvrants mécanisés roulants ou basculants au profit d'ouvrants déportés vers l'intérieur
- ↪ Dans le cas de portes basculantes, le dispositif d'accroche doit être le plus discret possible et dissimulé sous l'enduit
- ↪ Conserver quand ils existent les linteaux bois existants, les encadrements de pierre ou par surépaisseurs d'enduits
- ↪ Agrémenter la porte d'un encadrement peint ou
- ↪ Gérer les seuils et l'écoulement des eaux pluviales

Les bons exemples à poursuivre :



Dans les exemples suivants les couleurs employées sont à revoir, mais les dispositions sont à adopter :



3.2.3 Le couple fenêtre et volet (contrevent)

Ce couple a aussi suivi l'évolution historique de l'architecture, avec la création d'ouvertures de plus en plus diversifiées. Pour préserver l'authenticité du patrimoine villageois, il est préférable de CONSERVER plutôt que de REMPLACER les menuiseries anciennes.

En centre ancien, les fenêtres et volets seront en bois, matériau adapté au bâti ancien, qui sera protégé par une peinture micro-poreuse.

Les fenêtres :

Les exemples à améliorer ou proscrire :



CONSEILS :

- ↪ Éviter la fermeture des ouvrants existants ou le changement de leurs dimensions ;
- ↪ Conserver les impostes ;
- ↪ Proscrire l'utilisation de menuiseries PVC inadaptées au bâti ancien en termes d'aspect ;
- ↪ Respecter les dimensions et proportions traditionnelles: plus hautes que larges.

Les fenêtres communes provençales ont des constantes clairement identifiables :

- des proportions (hauteur plus importante que largeur) ;
- l'expression d'un linteau bois ou pierre grossièrement travaillé ;
- le linteau peut être recouvert par l'enduit ;
- des encadrements peints, ou réalisés à l'aide de surépaisseur de l'enduit et de carreaux de céramique.



La fenêtre du Moyen Age se distingue par :

- son arc surbaissé ;
- des encadrements de pierre structurels, clairement exprimés au nu du mur de pierre ou de l'enduit.



Le contrevent ou volet :

Contrairement à la terminologie actuelle, le volet était un organe d'obturation de baies situé à l'intérieur.

Le contrevent nommé improprement volet se situe à l'extérieur et, comme son nom l'indique, est en protection de la fenêtre.

La tradition constructive nous a légué 3 grands types de contrevent :

Le contrevent plein :



Le contrevent à claire-voie



Le contrevent brisé



CONSEILS

- ↪ Le couple fenêtre et volet, s'il est réalisé en une seule matière, le bois, doit être harmonisé en étant peints de la même couleur ;
- ↪ Le choix des volets pleins doit faire l'objet d'une sélection en éliminant les volets à écharpes ;
- ↪ Le blanc ne peut être utilisé comme teinte pour les volets.

3.3 Les ferronneries

La ferronnerie traditionnelle est en fer forgé et revêt des aspects différents :

- barreaudage de fer plat ;
- barreaudage de fer rond avec ou sans olive ;
- garde-corps ouvragé.

Il est important de traiter les nez de dalles des balcons

3.3.1 Les grilles



3.3.2 Les gardes corps



3.4 Les encadrements et chaines d'angles

3.4.1 Encadrements



Ici l'épaisseur de l'enduit est trop importante ; les joints entre pierre, trop épais, recouvrent maladroitement la pierre. Ceci est d'autant plus flagrant que la couleur d'enduit s'harmonise mal avec la teinte de la pierre.

On peut partir du principe que la réhabilitation des ouvertures dont le linteau est en bois, n'exprimera que le registre du linteau, et non le pied droit de l'encadrement en pierre de plus ou moins bonne qualité.



L'encadrement peint en blanc ne peut être systématique ; il s'agit d'un artifice pour compenser un manque de moyen et exprimer, à peu de frais, des encadrements que l'on ne pouvait réaliser en pierre taillée ou en moulures.



Dans cet autre cas, l'effort de montrer la pierre semble vain pour un résultat non probant. La dimension réduite de l'ouverture ne justifie pas cette tentative au demeurant inachevée

3.4.2 Les chaines d'angle

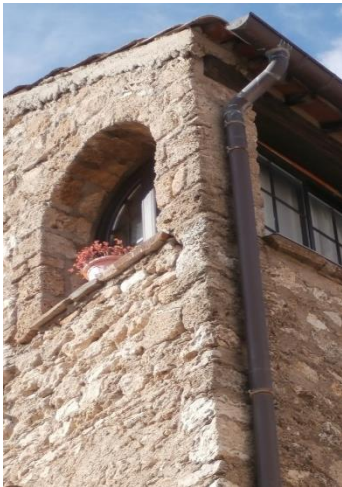
La chaine d'angle est avant tout un procédé de construction et non une décoration ou modénature en tant que telle. Quand la construction en pierre est laissée sous son apparence matérielle, la chaine d'angle s'exprime naturellement.

Mais lorsque la construction est enduite, il est tentant de faire apparaître la chaine d'angle. Il faut alors éviter les excès souvent pratiqués, et contrôler efficacement la délimitation entre l'enduit et la pierre laissée apparente, sans recouvrir la pierre ni la faire apparaître démesurément. Le réglage de l'épaisseur d'enduit au ras de la pierre est une condition impérative à respecter pour un résultat de qualité.



Chaine d'angle et encadrement de la baie, bien gérés de façon traditionnelle : l'enduit affleure au même nu que la pierre.

Chaine d'angle traitée comme le reste du mur, sans enduit.



Chaines d'angles traitées avec une qualité de pierre différente de celle constituant le mur : le résultat semble contestable car l'enduit reste à rénover et à harmoniser avec la pierre.

3.5 Les matières et textures de mur

3.5.1 L'enduit

L'Enduit est un élément de protection, autant qu'un élément d'embellissement de la façade. Il doit protéger de la pluie et favoriser son ruissellement mais aussi laisser respirer son support, et permettre des mises en couleurs, conférant à l'édifice un aspect soigné.



Les enduits traditionnels sont diversifiés, en rapport avec la qualité de la construction : du plus grossier au plus raffiné, cette diversité semble intéressante à conserver, qu'il soit taloché, fouetté, gratté ou frotassé. Mais les aspects de surface les plus lisses présentent l'avantage de se conserver mieux sans s'encrasser. Les enduits traditionnels sont des enduits à la chaux, multi couche (3 couche au moins de mortier à performances décroissantes d'une épaisseur cumulée d'au moins 3 cm), le plus souvent rehaussés de couleur grâce à des badigeons de chaux également.

Les enduits teintés dans la masse sont plus rares.

CONSEILS :

- ↪ Interdire les enduits ciments et les chaux « artificielles » en centre villageois ;
- ↪ Privilégier les finitions lisses, (frotassé fin, et stuqué) ;
- ↪ Pour les enduits à relief, éviter les techniques à la machine ou les projetés manuel ;
- ↪ Les enduits à relief ne doivent pas être associés à des modénatures élaborées ;
- ↪ Éviter les colorations en masse.

3.5.2 Pierres apparentes

On reconnaît généralement un parement qui, dès l'origine, était prévu pour être laissé nu ou « à têtes vues ». En effet, la saillie des éléments de modénature en pierre taillée est alors insuffisante pour y associer une épaisseur normale d'enduit de 3cm. Dans ce cas, les pierres sont non gélives et dans la grande majorité des cas, on se trouve sur une façade secondaire.

Dans le centre ancien trouver des murs édifiés en pierre taillée destinées à rester sans enduit, sur toute hauteur de l'édifice, est rare.

Par contre on rencontre beaucoup d'enduit « pierre à vue » qui font apparaître une pierre de moins bonne qualité dont l'appareillage est rustique, constitué d'un blocage de pierres de tout venant de formes grossières et inégales.



Opus incertum destiné à être enduit

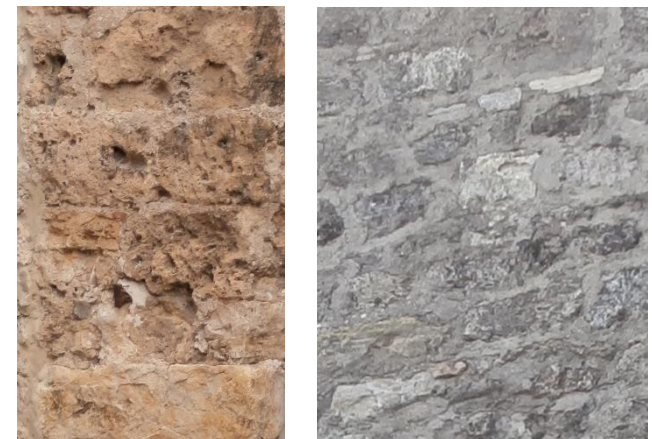
CONSEILS :

- ↪ Cette finition « pierres à vue » peut être conservée ou être remplacée par un enduit de chaux à 3 couches.
- ↪ Interdire le débouillage de joint et leur reprise au mortier de ciment.

Pierre équarrie posée en assises inégales mais à lits de pose bien tracés, disposition la plus courante dans les constructions de bonne qualité.

CONSEILS :

- ↪ Interdire le rejointoiement des joints au mortier ciment ;
- ↪ Éviter le refoulement des joints ;
- ↪ Purger les mortiers instables et reprendre au mortier de chaux avec la même finition.



3.6 Les couleurs

La mise en couleur des façades, au-delà de son rôle esthétique, a pour vocation de renforcer la protection de l'enduit.

Chaque maison villageoise correspondant, dans le centre ancien, à une parcelle cadastrale, était revêtue d'une couleur différente pour se distinguer du voisin.

La couleur a aussi un rôle d'identification de chaque propriété dans le paysage villageois.

La qualité d'une ambiance chromatique harmonieuse dépend de :

- L'harmonisation des façades contigües, reposant sur la qualité des contrastes et des textures ;
- Une bonne adaptation des teintes et des contrastes de ton à la particularité de chaque édifice en fonction : de sa volumétrie, sa hauteur, la présence ou non de décors, la perception que l'on a en, avec ou sans recul, l'ensoleillement ;
- D'une harmonisation entre les différents éléments de composition des façades : fond, encadrements, décors, menuiseries, volets, ferronneries.

Les palettes chromatiques communales trouvent leur inspiration dans les teintes qui composent le paysage local environnant, la couleur des pierres, des terres, la qualité de la végétation, les caractéristiques du relief, les orientations.

3.6.1 Les enduits

Les enduits doivent :

- être proches de la pierre et sable locaux ;
- correspondre à la tonalité générale du bâti villageois traditionnel environnant ;
- chaque parcelle exprime une couleur en accord avec les mitoyens.

3.6.2 Les boiseries

Quant aux boiseries, il convient de :

- Privilégier les contrastes avec les teintes de l'enduit ;
- Proscrire les teintes criardes ;
- Associer fenêtre et volet dans la même teinte ;
- Différencier les portes d'entrées et portes garages (sauf si la teinte choisie pour l'ensemble des boiseries est foncée : les bruns, les verts sapin, les rouges lie de vin, les bleus marine).

3.6.3 Les ferronneries

Les ferronneries doivent être :

De teinte sombre uniquement (noir, vert sapin) ;
Privilégier les teintes mates.

3.7 Les toitures

3.7.1 Les couvertures

Les couvertures sont exclusivement en tuiles rondes canal de la même couleur que les tuiles environnantes (tuiles rondes vieilles et de teintes « argile terre cuite » panachées) et s'accompagnent de génoises à 2 ou 3 rangs.

Les génoises



Les descentes d'eau

Pour les descentes d'eau, il convient de : privilégier le zinc, le cuivre (le plus onéreux), et l'acier galvanisé tous trois se patinant avec le temps. Le PVC est à proscrire.



Extrait du règlement : Panneaux photovoltaïques et capteurs solaires

Les panneaux photovoltaïques et capteur solaires sont autorisés en toiture sous les quatre conditions cumulatives suivantes :

- s'ils sont intégrés à l'architecture de la construction ;
- s'ils ont la même teinte que celle des tuiles avoisinantes : exemple de la tuile solaire thermique ou photovoltaïque ;
- si les installations sont discrètes et peu ou pas visibles depuis les espaces et voies.
- si la superficie totale des installations ne dépasse pas 40% du pan de toiture.

3.8 Les terrasses en attiques

Les terrasses en attique constituent une particularité de Tourtour. Des loges en attique ont été installées en place des séchoirs et des fenières rencontrés ailleurs. La loge permet de conserver les toitures.

CONSEILS :

- ↪ Conserver le mur en guise de garde-corps, surmonté d'une modénature pour bien le finir ;
- ↪ Interdire les surfaces de vitrages en attique ;
- ↪ Harmoniser les vides avec la façade ancienne.



4 LES REZ de CHAUSSEE COMMERCIAUX

4.1.1 Les devantures

La devanture d'un local commercial doit être intégrée à la géométrie globale de la façade. Elle doit :

- Respecter le parcellaire et l'échelle du bâtiment ;
- Respecter l'équilibre statique du bâtiment ;
- Restituer des ouvertures en rez-de-chaussée, en harmonie avec les façades et les baies en étage ;
- Aligner la vitrine avec les tableaux des baies ;
- Conserver des dimensionnements en proportion avec l'existant et proscrire les lares éventrements ;
- Intégrer les éléments d'aération et de climatisation dans la devanture ;
- Harmoniser les dispositifs publicitaires.

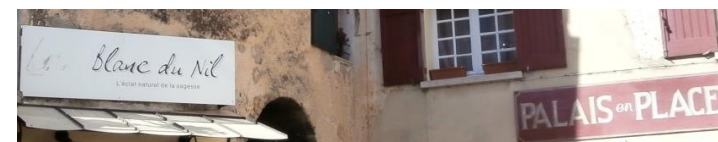


4.1.2 Les enseignes

L'éclairage des enseignes doit être à la fois précis et discret.

Ainsi, il convient de :

- Proscrire les enseignes sur panneau plein de couleur ;
- Le fond doit être le plus invisible ou transparent possible et laisser deviner le mur ;
- Privilégier des fonds le plus discret ou transparent possible qui laissent deviner le mur ;
- Privilégier des lettrages découpés et réalisés en matériaux divers qui peuvent être de couleur ;
- Encourager la signalétique sur potence ;
- Les stores assurant protection solaire sont de bons supports d'enseignes.



5 L'ESPACE PUBLIC

5.1 Les seuils :

Les seuils constituent l'interface entre espace public et espace privé.

La qualité des seuils est assurée par le matériau de réalisation. Esthétiquement, la pierre ou la calade est préférable à la terre cuite.



5.2 Les clôtures : murs et murets

Les murs et murets réalisés en pierres sèches et situés dans le village devront être conservés ou restaurés dans les règles de l'art.



5.3 Les passages

Les Passages rendent compte de la diversité des parcours dans le village : Ils seront entretenus et préservés.



5.4 Parcours de l'eau dans le village : lavoirs canaux et fontaines, cascade et moulin

La présence de l'eau courante dans le village est une véritable source d'émerveillement et de fraîcheur. Tout ce patrimoine est à entretenir et à conserver précieusement.



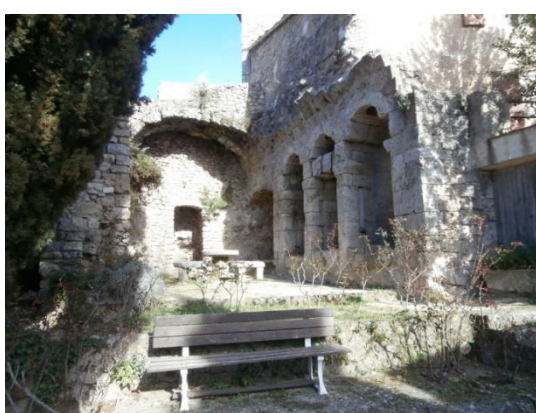
Lavoir



canaux



fontaine



Ancien Moulin.

5.5 La végétation dans le village et à ses abords



5.6 Le traitement des sols

Le système traditionnel des rues sans trottoir et avec un canal central est le plus approprié et est à conserver lors des réhabilitations des traitements de sol. Il permet une mise en valeur de la rue par l'utilisation de matériaux nobles (pierre, pavé , calade, grille d'exutoire en pierre ou fonte).

Une attention particulière doit être accordée à la suppression de tous réseaux parasites sur les façades (cables électriques, téléphone, climatiseurs, évacuation des eaux vannes et grises...) ainsi qu'à la qualité de l'éclairage public en potence dirigée vers le sol et d'intensité mesurée, sans gêne pour les riverains.



5.7 Mobilier urbain et signalétique



La table d'orientation, à l'entrée du village, de tendance contemporaine, est un bon exemple à réitérer dans le choix du mobilier urbain (banc, poubelles,).



La signalétique personnalisée et la nomenclature des rues, en français et provençal, sur un support simple et boulonné dans le mur, est à conserver.

*